

Règlement et modalités

Article 1 : ORGANISATEUR

Patrimoine-Environnement, association à but non lucratif, dont le siège social est situé au 20, rue Borrégo 75020 Paris

Article 2 : PARTICIPANTS

« *Parlez de votre patrimoine* » est ouvert à toute personne physique ou morale.

Article 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation requiert l'envoi des communications (textes, photographies, dessins, etc) par mail à l'adresse com@associations-patrimoine.org comprenant le nom, prénom, adresse, numéro de téléphone.

De par sa participation, le participant garantit de disposer de tous les droits d'auteur et de s'être préalablement assuré de l'autorisation :

- des personnes figurant sur les photographies (Patrimoine-Environnement exigera une décharge de droit de toute personne identifiable)
- des biens et propriétés si besoin

L'organisateur se réserve un droit de recours en cas de litige. L'organisateur se réserve le droit de refuser les communications qui ne respecteraient pas, d'une quelconque façon, la législation en vigueur. Aucun plagiat ne sera toléré.

Chaque participant s'interdit également d'envoyer à Patrimoine-Environnement tout propos et visuel dénigrant ou susceptible de porter atteinte de quelque manière que ce soit à l'image, à la vie privée, à l'honneur, à la réputation et/ou à la considération de toute personne physique ou morale

Article 4 : INFORMATIONS LEGALES

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement. Conformément à la loi Informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

Article 5 : AUTORISATIONS ET RESPONSABILITES

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté. Les participants autorisent Patrimoine-Environnement à utiliser librement les communications qui lui auront été adressées pour « *Parlez de votre patrimoine* », et qui seront exclusivement utilisées à des fins culturelles. Tout usage commercial est exclu.

Ces communications pourront être publiées sur internet, dans les publications de Patrimoine-Environnement, ou dans les supports de ses partenaires, dans les médias, etc.

Ces utilisations ne pourront donner lieu à une rétribution ou un versement de droit d'auteur.

Pour toute demande particulière, autre que celle mentionnée dans ce règlement, Patrimoine-Environnement s'engage à en informer les auteurs et à n'utiliser les images qu'avec leur autorisation préalable.

Article 6 : RESPECT DU REGLEMENT

La participation implique le plein accord des participants à l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la participation.

ORGANISATEUR

Coordonnées des organisateurs si les participants ont des questions :

Patrimoine-Environnement, 20, rue de Borrego 75020

Paris Contact « Parlez de votre patrimoine » : 01 42 67 06 06